

2015-03-02 : Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue au lieu des sessions, le lundi 2 mars 2015 à 20 h et à laquelle assistent, sous la présidence de Monsieur le maire Simon Boucher, les membres du Conseil suivants : Mesdames Julie Ricard et Nathalie Talbot ainsi que Messieurs Yanick Blier, Michel Bernier et David Deshaies. Monsieur Patrice Pinard a avisé de son absence.

Monsieur le maire Simon Boucher préside l'assemblée. La séance est ouverte à 20 h. Monsieur Matthieu Levasseur, directeur général, agit à titre de secrétaire.

ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR_____

Il est convenu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI_____

15-0301 : **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015**

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015 soit adopté tel que soumis.
Adopté à l'unanimité des conseillers.

DEMANDES SPÉCIALES_____

Aucune demande spéciale.

RÈGLEMENTATION_____

15-0302 : **Adoption du règlement no 90 imposant divers tarifs pour l'utilisation des infrastructures et des services de la municipalité**

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit adopté le règlement no 90 imposant divers tarifs pour l'utilisation des infrastructures et des services de la municipalité.
Adopté à l'unanimité des conseillers.

DÉCISIONS_____

15-0303 : **Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes**

CONSIDÉRANT la transmission d'un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2014;

CONSIDÉRANT QUE la procédure prescrite par la loi, pour procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, exige du conseil municipal une résolution autorisant la vente par la MRC d'Arthabaska et indiquant les renseignements suivants :

- les noms et qualités de toutes les personnes endettées pour les taxes municipales et scolaires;
- la désignation de tout immeuble assujetti au paiement des taxes municipales ou scolaires;
- la somme totale des taxes qui affectent ces immeubles, pour des fins municipales ou scolaires;

CONSIDÉRANT QU'un propriétaire est touché par cette procédure, à savoir :

Nom du propriétaire	Adresse de l'immeuble assujetti	Numéro du lot et cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires
Rouillard, Danny	911, rang des Chalets	Lot 244-P du cadastre du canton de Horton	1 658,24 \$	219,65 \$

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Michel Bernier et résolu :

Que le Conseil municipal de Sainte-Clotilde-de-Horton autorise la vente pour défaut de paiement de taxes pour la propriété ci-dessus mentionnée et que le dossier soit transmis à la MRC d'Arthabaska;

Que le Conseil municipal de Sainte-Clotilde-de-Horton désigne Monsieur Matthieu Levasseur, directeur général, à agir comme représentant de la municipalité pour enchérir sur l'immeuble ci-dessus mentionné lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 11 juin 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0304 : Renouvellement du contrat de la coordination de la bibliothèque

Il est proposé par la conseillère Nathalie Talbot que soit accepté le renouvellement du contrat de coordination de la bibliothèque de Madame Lise Désilets pour l'année 2015. Le contrat prévoit l'octroi d'un montant de 3 000 \$ payable en quatre (4) versements trimestriels égaux. Le directeur général, Monsieur Matthieu Levasseur, est autorisé à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0305 : Travaux communautaires – Monsieur Robert Mondoux

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que Monsieur Robert Mondoux soit autorisé à effectuer des travaux communautaires pour la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton. Le contrevenant doit effectuer 200 heures prescrites par la Cour d'ici au 14 avril 2016. Monsieur Patrice Pinard, conseiller municipal, sera répondant de la personne contrevenante et lui fournira les équipements nécessaires à l'accomplissement de ces heures. La nature des travaux visera notamment la réparation du camion Ford F-150 de l'année 2002.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0306 : Demande de prix pour la réalisation des plans et devis pour la réfection du rang St-Léopold

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soient demandés des prix auprès de trois firmes d'ingénierie pour la réalisation des plans et devis en vue de la réfection du rang St-Léopold.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0307 : Demande d'une visite d'information du MAPAQ pour le chalet de services

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier qu'une demande soit adressée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour obtenir une visite d'information afin de connaître les changements à apporter pour respecter les normes de salubrité relativement à la cuisine du chalet de services.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0308 : Nomination d'un représentant sur le comité Loisirs collectifs

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soient nommés Monsieur Patrice Pinard à titre de représentant de la municipalité au sein du comité Loisirs collectifs ainsi que Madame Julie Ricard à titre de suppléante. Ces derniers acceptent.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0309 : Brunch de Pâques de la Guignolée tendresse

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit acceptée la demande de la Guignolée tendresse à l'effet que les membres du Conseil municipal puissent assurer le service lors du brunch de Pâques. L'évènement aura lieu le samedi 28 mars prochain à compter de 11 h au centre communautaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0310 : Mandat pour la reddition de comptes 2014 du PAERRL

Il est proposé par la conseillère Nathalie Talbot qu'un mandat soit octroyé à la firme RDL Proulx Inc. pour la production du rapport de vérification relativement à la reddition de comptes 2014 du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL).

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0311 : Lettre de départ – Madame Marielle Boucher

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit acceptée la lettre de départ de Madame Marielle Boucher, cuisinière du centre communautaire et responsable des buffets.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0312 : Affichage du poste de cuisinier(ère) du centre communautaire

CONSIDÉRANT QUE Madame Marielle Boucher, cuisinière, n'est plus en mesure d'offrir la préparation et le service des buffets pour raison de santé;

CONSIDÉRANT QUE la comité du centre communautaire a fait part de sa volonté de maintenir ledit service des buffets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit publiée, du 27 mars au 17 avril prochains, l'offre d'emploi telle que soumise pour le poste de cuisinier(ère) dans le journal Le Messager des Rivières ainsi que sur le site internet de la municipalité. Les entrevues des candidat(e)s débiteront à partir du 27 avril 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0313 : Demande de dons de chaises hautes et sièges d'appoint pour le centre communautaire

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier qu'un avis soit publié dans le journal Le messager des Rivières afin de solliciter des dons de chaises hautes et de sièges d'appoint en vue de pourvoir le centre communautaire de ces équipements.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0314 : Installation d'une machine à café pour le centre communautaire

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit acceptée l'entente de services de l'entreprise L'Authentique Pose Café en vue de l'installation d'une machine à café dans le centre communautaire. L'entente, d'une durée d'un (1) an, inclut l'approvisionnement en café et en équipements ainsi qu'un service de nettoyage mensuel. Il est de plus résolu que soit acceptée l'offre de services de

Monsieur Claude Bergeron, plombier, au montant de 159,50 \$ en vue de la connexion dudit équipement à l'approvisionnement en eau.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0315 : Adoption des coûts pour les publicités du site internet pour l'année 2015

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit adoptée la liste suivante des coûts pour les publicités du site internet pour l'année 2015 :

Format	Prix en \$ Résident	Prix en \$ Non-résident
Pied de page	525	650

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0316 : PRIMEAU - Service d'accompagnement pour la réalisation de devis

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit acceptée l'offre d'accompagnement de l'entreprise Contact Cité pour la rédaction des devis et des suivis nécessaires relativement aux études préliminaires du programme PRIMEAU. L'offre, au montant de 6 680 \$ taxes en sus, comprend notamment la réalisation du premier devis dans le cadre du volet 1 ainsi que la formation et l'accompagnement des membres des comités de sélection.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0317 : Disposition de matériel informatique

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit autorisée la disposition de trois (3) anciennes tours informatiques ainsi que deux (2) vieilles imprimantes de façon écologique. Les appareils ont été utilisés pour la bibliothèque ainsi que pour les bureaux du directeur général et de l'inspecteur municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0318 : Octroi du contrat de nivelage pour 2015

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que le contrat de nivelage pour l'année 2015 soit octroyé à l'entreprise Excavation Gaétan Deslandes au taux horaire de 115 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0319 : Octroi du contrat de lignage des rues pour 2015

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que le contrat de lignage des rues pour l'année 2015 soit octroyé à l'entreprise Marquage & Traçage du Québec au montant de 0,163 \$ le mètre linéaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0320 : Octroi du contrat de fauchage pour 2015

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que le contrat de fauchage pour l'année 2015 soit octroyé à l'entreprise Stéphane Désilets de Saint-Samuel. Le contrat prévoit deux (2) coupes d'accotement effectuées au mois de juin et août au montant forfaitaire de 2 100 \$, taxes en sus, par coupe.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0321 : SSI – Remplacement camion incendie appel d'offre

Étant donné la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde-de-Horton en date du 4 février 2015;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Talbot que soit entériné l'appel d'offre sur SEAO pour l'achat d'un camion citerne incendie en remplacement du camion accidenté et déclaré perte totale.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0322 : SSI – Remplacement camion incendie octroi contrat

Étant donné l'appel d'offre pour le remplacement d'un camion-citerne et ses équipements incendie sur SEAO;

Étant donné qu'à l'analyse des soumissions, l'entreprise L'Arsenal a obtenu le plus bas pointage;

Étant donné que lesdites soumissions sont conformes;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Talbot que soit autorisé l'achat d'un camion citerne incendie et ses équipements chez l'entreprise L'Arsenal au coût de 308 983.82 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0323 : SSI – Départ pompiers

Étant donné la non-présence aux pratiques ainsi qu'aux incendies de Messieurs Éric Desrochers et Karl Lavigne;

Étant donné la recommandation de Monsieur Frédérick Marcotte, directeur incendie, et du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde-de-Horton en date du 18 février 2015;

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier de mettre fin au lien d'emploi de Messieurs Éric Desrochers et Karl Lavigne à titre de pompiers volontaires. Un certificat de reconnaissance sera émis pour services rendus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0324 : SSI – Engagement pompier

Étant donné la recommandation de Monsieur Frédérick Marcotte, directeur incendie, et du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde-de-Horton en date du 18 février 2015;

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit autorisé le réengagement de Monsieur Éric Gaudreault à titre de pompier volontaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0325 : SSI – Salaire travail au poste

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Frédérick Marcotte, directeur incendie, a transmis une demande de modification à l'échelle salariale pour le travail au poste au comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde-de-Horton en date du 18 février 2015;

CONSIDÉRANT QUE l'échelle salariale actuelle pour le travail au poste répond à la volonté des membres du Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit refusée la demande de modification de l'échelle salariale pour le travail au poste présentée comme suit :

Ouvrage au poste	2015	2016	2017
-tout travail requis pour la remise en état des	20.65 \$/hre	20.95 \$/hre	21.30 \$/hre

équipements suite à un feu ou une pratique -inventaire annuel -Maintenance annuelle des équipements -Présence lors d'inspection des camions et équipements -Entretien équipements incendie -Réparations mineures sur les véhicules -Entretien bâtiment -cirage camions -ménage caserne <i>(Tout ouvrage d'amélioration aux véhicules ou aux bâtiments devra être préalablement présenté à la direction générale pour autorisation en spécifiant la nature de l'intervention, le but recherché et les coûts)</i>	15.30 \$/hre	15.55 \$/hre	15.75 \$/hre
--	--------------	--------------	--------------

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0326 : SSI – Formation rédaction rapport

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit autorisée l'inscription de Messieurs Frédéric Marcotte et Louis-Philippe Allard à la formation rédaction de rapport qui se tiendra le 12 mars 2015 au coût total de 250 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0327 : Formation – Réclamation de taxes et SESAMM

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que Madame Marlène Langlois, directrice-adjointe, soit autorisée à participer à la formation Réclamation de taxes et SESAMM. La session, qui se tiendra le 24 mars prochain, est donnée par PG Solutions au coût de 155 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0328 : Octroi du contrat pour le scellement des fissures

Il est proposé par la conseillère Nathalie Talbot que le contrat de scellement des fissures soit octroyé à l'entreprise Gestion Pavex au montant de 1,64 \$ le mètre linéaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE_____

ADOPTION DES COMPTES_____

15-0329 : Adoption de la liste des dépenses et des déboursés salaires

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que le paiement des comptes soit autorisé. La liste des comptes présentés, qui totalisent 170 406,12 \$,

dont 22 317,52 \$ en déboursés directs des salaires, est annexée à la suite de ce procès-verbal.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton.

Secrétaire-trésorier

VARIA

Dépôt des rapports DGE-1038 des quatre (4) candidats à l'élection partielle du 7 décembre 2014 portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons en argent dont le total est de 100 \$ ou plus.

Dépôt des procès-verbaux du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde-de-Horton en date du 4 février et du 18 février 2015.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes de l'assistance.

Monsieur Paul-Émile Lupien demande de plus amples explications relativement à la décision prise sur le salaire au poste des pompiers.

Messieurs Denis St-James et Dany Desfossés questionnent sur les modalités d'achat du nouveau camion incendie ainsi que sur la quote-part versée au service incendie.

Monsieur Richard Arel s'informe sur la possibilité pour la municipalité d'émettre des reçus d'impôt pour des dons effectués aux gens dans le besoin au sein de la communauté.

Messieurs Michel Proulx et Julien Ricard interrogent les membres du Conseil sur l'entretien des chemins d'hiver et sur certaines cavités observées sur certains rangs.

Sur ce dernier point, la conseillère Julie Ricard propose que la présente séance soit levée. Il est 21 h 33.

Le maire,

Le secrétaire,

Simon Boucher

Matthieu Levasseur

